



## Processus d'appropriation et luttes de représentation dans le « Little Jaffna » parisien

*Appropriation Processes and Struggles over Representation in the Parisian  
“Little Jaffna”*

*Procesos de apropiación y luchas de representación en el «Little Jaffna»  
parisino*

**Gaëlle Dequierez**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/remi/5143>  
DOI : 10.4000/remi.5143  
ISSN : 1777-5418

**Éditeur**

Université de Poitiers

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 septembre 2010  
Pagination : 95-116  
ISBN : 978-2-911627-55-2  
ISSN : 0765-0752

**Référence électronique**

Gaëlle Dequierez, « Processus d'appropriation et luttes de représentation dans le « Little Jaffna » parisien », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 26 - n°2 | 2010, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remi/5143> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.5143>

---

## Processus d'appropriation et luttes de représentation dans le « Little Jaffna » parisien

.....

**Gaëlle DEQUIREZ\***

Depuis une vingtaine d'années, un nombre croissant de commerces tamouls s'est installé dans le quartier de La Chapelle, à Paris, ce qui lui vaut aujourd'hui le surnom récurrent de « Little Jaffna »<sup>1</sup>. Les Tamouls<sup>2</sup>, quant à eux, appellent simplement « La Chapelle » ce lieu privilégié de l'entre soi et de l'échange d'informations communautaires<sup>3</sup>. Loin de se limiter à sa fonction commerciale, ce quartier est aussi un lieu de convivialité et de ressourcement identitaire, avec la présence d'associations tamoules à vocation culturelle ou religieuse. (Dequirez, 2002 ; Dequirez, 2007 ; Goreau, 2008). Cette territorialisation, l'intensité de la sociabilité intra-groupe qui s'y observe, la réactivation des liens économiques, culturels, religieux et affectifs avec le pays d'origine et la relative autonomie communautaire ont alimenté la visibilité des Tamouls dans l'espace collectif du quartier.

Ce quartier nous a paru un objet d'étude intéressant du fait que s'y sont manifestées des tensions politiques directement liées à la présence tamoule. Une partie des habitants souhaiterait moins de commerces tamouls. D'autres crient au racisme et acceptent ou apprécient cette évolution du quartier. Leur forte visibilité a donc placé les Tamouls au cœur des enjeux sociaux et politiques à l'échelle micro-locale, comme le

---

\* ATER au Ceraps, Université de Lille 2, 1 place Déliot, BP 629, 59024 LILLE cedex ; gdequirez@hotmail.com

1 Nom d'une ville et d'une péninsule des régions tamoulophones au Nord de Sri Lanka, d'où proviennent la majorité des réfugiés tamouls sri-lankais.

2 On ne dispose pas de chiffres fiables sur le nombre de Tamouls en France. Ils seraient entre 70 000 et 100 000. Certains sont indiens, majoritairement originaires du territoire de Pondichéry, ancien comptoir français. Depuis la fin des années 1990, il s'agit principalement de réfugiés sri-lankais. Ce sont ces derniers qui ont contribué à rendre visibles les Tamouls en France.

3 Nous préférons utiliser les termes « communautaire » et « communauté » plutôt que ceux d'« ethnique » et de « groupe ethnique », afin d'insister sur le caractère « imaginé » d'un tel groupe. On ne peut rencontrer ni connaître la totalité de ses membres : cette appartenance commune est donc avant tout ressentie subjectivement (Anderson, 1996).

montrent les réactions provoquées par le défilé de Ganesh et son interdiction en 2000<sup>4</sup>, ainsi que les difficultés rencontrées par l'équipe « démocratie locale » avec le fonctionnement du conseil de quartier Louis Blanc-Aqueduc<sup>5</sup>. Et en effet, en adoptant La Chapelle comme lieu privilégié d'entre-soi communautaire, les Tamouls ont développé des stratégies d'appropriation de l'espace collectif qui ont influé sur l'identification du quartier. Le site est donc idéal pour observer à la fois l'appropriation d'un espace collectif urbain par une population étrangère d'immigration récente et les perceptions et réactions des anciens résidents aux modifications de leur cadre de vie conséquentes à cette appropriation.

Les analyses des phénomènes de cohabitation portant sur des situations urbaines intercommunautaires ont mis l'accent sur les usages différentiels des espaces entre populations « allogènes » et populations « indigènes » (Battagay, 1992). Parmi elles, les études de quartiers centraux ont montré que les conflits d'usage des espaces urbains collectifs et les ajustements de proximité ne s'organisent pas tous sur le même modèle. Ils diffèrent selon les formes urbaines de cohabitation et les modes de coexistence des anciens résidents et des récents résidents migrants. Le local apparaît alors comme un lieu d'articulation entre relations sociales quotidiennes et rapports sociaux dominants. Dans le prolongement de telles études, nous avons choisi de porter notre attention sur les conflits d'usage autour des espaces collectifs, qui « *s'offrent comme contextes de déploiement de diverses pratiques et investissement* » (De Rudder, 1987 : 23), mais aussi comme enjeux culturels, sociaux et politiques. L'espace collectif<sup>6</sup> est ici l'espace qui s'offre à l'usage de tous. Il comporte le rez-de-chaussée commercial et l'espace déambulatoire (rues, carrefour, place, etc.). La Chapelle n'est pas un quartier administratif<sup>7</sup>, mais plutôt un « quartier vécu » « *dont les frontières sont établies par les usages, les trajets, les appropriations des habitants* » (Simon, 1992). Nous avons retenu le critère de la concentration commerciale et déambulatoire tamoule pour définir notre espace d'observation : il inclut une partie du boulevard

4 Un défilé est organisé depuis 1995 dans les rues de La Chapelle par le temple Sri Manika Vinayagar pour célébrer l'anniversaire du Dieu. En 1999, le défilé de Ganesh fait l'objet d'une interdiction dans la rue du faubourg Saint-Denis qui passe relativement inaperçue. En 2000, la même interdiction est renouvelée, suscitant à la faveur des événements un tollé général qui déborde le cadre du quartier. Le groupe des Verts du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ainsi que la nouvelle pasteur de 10<sup>e</sup> publient chacun un communiqué de presse s'indignant de cette décision. L'affaire prend alors une tournure publique : de nombreux journaux et magazines se saisissent du sujet et condamnent unanimement la décision, assimilée à un acte de discrimination. Devant l'ampleur des réactions, le maire fait marche arrière et retire sa demande d'interdiction.

5 En 2001 a été créée une section « démocratie locale ». En initiant la mise en place de conseils de quartier, l'équipe chargée de cette mission a très vite buté sur un écueil : la participation des résidents étrangers aux instances participatives. Le conseil du quartier Louis Blanc-Aqueduc, qui comprend le secteur de La Chapelle voit ainsi ses réunions perturbées par les récriminations contre les Tamouls, qui constituent « *la figure absente et stigmatisée du conseil de quartier* » : « *il y a eu trois réunions plénières de ce quartier, à chaque fois dans aucun il y a eu un Tamoul, et à chaque fois, c'était plutôt des personnes âgées de cette zone-là qui au contraire se plaignaient du bruit, des odeurs, des travaux* ». Entretien avec un élu du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 27 juin 2002. Les entorses réglementaires des commerçants tamouls continuent d'alimenter les débats aujourd'hui.

6 Nous utilisons cette notion plutôt que celle d'« espace public ».

7 Le quartier administratif qui comprend La Chapelle est dénommé « Louis Blanc-Aqueduc ». Il est limité au 10<sup>e</sup>, et s'étend à l'est du boulevard de La Chapelle, formant un triangle.

de La Chapelle, la rue du Faubourg Saint-Denis jusqu'à la gare du Nord, le quadrilatère composé de ces deux rues complétées de la rue Perdonnet et de la rue Cail. La rue Marx Dormoy, qui prolonge la rue du faubourg Saint-Denis côté 18e, et la portion de la rue Philippe de Girard située dans le 18e sont elles aussi des zones de présence tamoule (Figure 1).

Nous avons également choisi de porter l'attention sur l'axe de clivage Tamouls/non Tamouls car il est un élément structurant important de l'ordre social du quartier. Cependant, ce clivage social est une des lignes de division qui parcourent le quartier, et elle n'est évidemment pas la seule. La multiplicité des allégeances et des identifications de chacun rend en partie aléatoire cette division. De même, la diversité des intérêts et des stratégies, d'un point de vue socio-économique aussi bien que culturel, contribue à relativiser le découpage du quartier en deux blocs qui s'opposeraient selon la ligne de fracture Tamouls/non Tamouls. En particulier, il faut rappeler qu'une autre division se superpose et intensifie la première : il s'agit de la divergence entre des habitants et des commerçants non résidents. La spécificité de La Chapelle est une déconnexion entre l'aspect résidentiel et l'aspect commercial de la présence tamoule<sup>8</sup>.

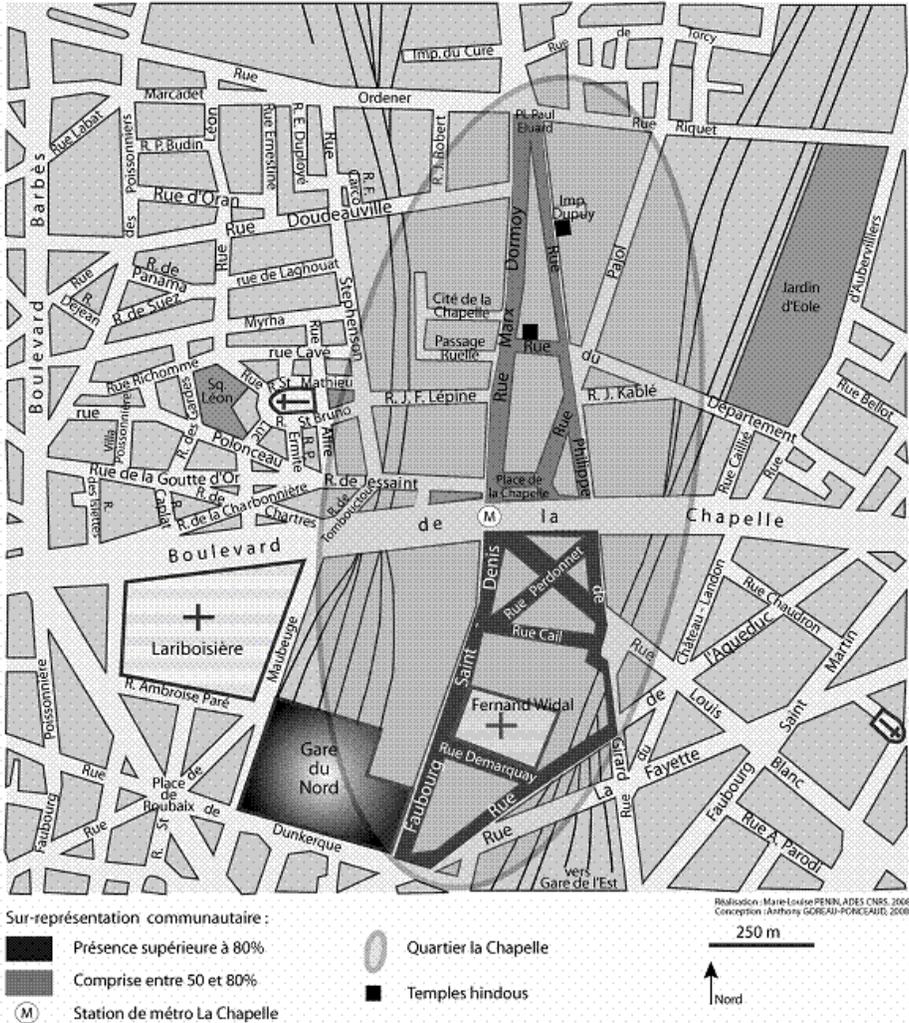
Nos conclusions reposent sur une enquête composée d'entretiens auprès d'habitants du quartier et auprès de personnalités de la communauté tamoule, d'une observation menée sur différents sites tamouls, notamment dans les nombreux commerces tamouls, d'une étude par questionnaire auprès des commerçants tamouls et enfin d'une documentation indigène (rapports des conseils de quartier, tracts, courriers divers, etc.).

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux processus d'appropriation du quartier par les Tamouls, nous examinerons ce phénomène et ses conséquences globales sur le quartier. Puis, on s'attardera sur les réactions des habitants face à ces formes d'appropriation et sur les luttes de représentation qui s'exercent entre commerçants tamouls et certains habitants, ainsi qu'entre habitants autour de la question de la présence tamoule.

---

8 Plus au nord, on a pu localiser des logements tamouls dans des immeubles assez délabrés, rue de Torcy par exemple, ou rue Pajol, ainsi que rue du département et rue Philippe de Girard. Certains Tamouls habitent dans des rues proches du Sacré-Cœur (rue Labat, rue Marcadet, rue Ordener). Côté 10e, un élu avance le chiffre d'une vingtaine de familles résidentes dans le quartier Louis Blanc-Aqueduc, essentiellement des Tamouls disposant d'un niveau de vie plus élevé que la moyenne. Ce chiffre est contesté par un autre élu : « *en fait, il y aurait une cinquantaine de familles tamoules qui habitent là et on voit que dans les boîtes, il y a au moins une boîte aux lettres par immeubles avec un nom indien* », entretien avec un élu du 10e arrondissement de Paris, 27 juin 2002. La plus grande partie de la communauté tamoule habite dans des villes de banlieue nord et est et peuvent ainsi se déplacer facilement à La Chapelle (Montreuil, La Courneuve, Sarcelles, Saint-Denis, Goussainville, Bondy, Sevran, etc.), mais aussi de plus en plus habitent dans le Val d'Oise, si on en juge par les localisations des associations tamoules. Les quartiers de Paris à l'est, ou au nord servent surtout de point de chute aux primo-arrivants non encore installés.

Figure 1 : Le quartier de La Chapelle



Source : GOREAU-PONCEAUD Anthony (2008) *La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, Thèse de géographie humaine, Bordeaux, p. 187.

## LES FORMES MULTIPLES ET COHÉRENTES DE L'APPROPRIATION SYMBOLIQUE DU QUARTIER DE LA CHAPELLE PAR LES TAMOULS

La Chapelle fait l'objet d'un processus d'appropriation « symbolique » ou « identitaire » par les Tamouls, dans la mesure où il vise à ce que ce lieu soit « *associé à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale* » (Ripoll et Veschambre, 2005 : 5-6 ; Ripoll, 2005 : 10-11). La Chapelle est ainsi un attribut identitaire des Tamouls sri-lankais. Le nom de ce quartier est par exemple connu des Tamouls de Toronto, même par ceux qui ne sont jamais venus en France. Ce processus d'appropriation s'actualise de façon continue dans les interactions qui se nouent à l'échelle du quartier. Il n'est pas définitif et coexiste avec des processus d'appropriation parallèles ou concurrents. Nous pensons que la sociologie interactionniste d'Erving Goffman est particulièrement heuristique pour analyser ces cas d'appropriation identitaire, puisqu'elle permet de les observer non pas en eux-mêmes, mais dans leur dimension relationnelle, étant entendu que l'identité en sciences sociales ne se conçoit que de façon relationnelle. D'une certaine façon, La Chapelle est un des théâtres privilégiés de la représentation<sup>9</sup> que les Tamouls donnent d'eux-mêmes à la société d'accueil. Ils y déploient une stratégie de présentation identitaire, dans la mesure où ils cherchent à « *soutenir, devant les autres, une certaine définition de la situation* » (Goffman, 1973 : 226) dans laquelle ils se présentent « *vraisemblablement sous un jour favorable* » (Goffman, 1973 : 16). Nous considérons que les commerçants et les clients tamouls sont en représentation dans la mesure où ils sont amenés à déployer des activités en présence d'observateurs extérieurs, sur lesquels ces activités ont des conséquences. La terminologie goffmanienne permet d'insister sur la dimension processuelle de l'appropriation symbolique.

L'appropriation de l'espace collectif du quartier par les Tamouls est en premier lieu concret : elle est la conséquence d'une stratégie mise en œuvre pour rendre familier l'environnement, le domestiquer, lui donner un aspect rappelant le quotidien vécu à Pondichéry ou à Jaffna. Il est donc constitué de diverses formes, qui toutes contribuent à modifier le « décor »<sup>10</sup>, l'arrière-plan des activités humaines déployées par les différents groupes dans le quartier de La Chapelle. Nous avons identifié deux formes principales de ce changement de décor : l'appropriation juridique et l'appropriation physique, qui ne prennent cependant tout leur sens que parce qu'elles sont corrélatives d'une appropriation signifiante.

---

9 Une représentation est « *la totalité de l'activité d'un acteur qui se déroule dans un laps de temps caractérisé par la présence continue de l'acteur en face d'un ensemble déterminé d'observateurs influencés par cette activité* » (Goffman, 1973 : 29).

10 Le « décor » est composé des divers éléments objectifs (moblier, objets, etc.) qui constituent la toile de fond des actes humains se déroulant en un endroit précis (Goffman, 1973 : 29).

## Une appropriation juridique

L'offre de fonds de commerce vides au début des années 1980 a pu donner un caractère fortuit à l'installation des commerces tamouls. L'association des commerçants tamouls elle-même, interrogée sur le choix du lieu de La Chapelle, nous a répondu que « *c'est comme ça, le hasard, il y en a un qui a commencé à s'installer ici, puis deux puis trois, et petit à petit il y a eu tout ça* »<sup>11</sup>. Ils invoquent des considérations conjoncturelles avant de préciser que la proximité de la gare du Nord en fait un lieu pratique d'accès pour les Indiens et les Sri lankais qui vivent majoritairement en banlieue nord : « *les gens viennent ici faire les achats après leur travail, et après, ils repartent chez eux* »<sup>12</sup>. Par ailleurs, la présence de la gare du Nord, à partir de laquelle on peut se rendre en train à Londres, est aussi symboliquement importante, dans la mesure où la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale à Sri Lanka, est toujours un référent pour les Tamouls sri-lankais, soit qu'ils souhaitent s'y installer, soit qu'ils y possèdent de la famille. En outre, les Tamouls sri-lankais ont bénéficié des premières activités commerçantes indiennes établies dans les années 1960 par les Marécars et les Pakistanais, qui s'étaient étendues des environs des stations de métro Saint-Georges et Cadet vers le Faubourg Saint-Denis (Aly-Marecar-Viney et Vuddamalay, 2007). Petit à petit, au cours des années 1980 et plus encore 1990, les Tamouls d'origine sri-lankaise ont acheté un nombre croissant de fonds de commerce dans le quartier. Légalement, les commerces appartiennent bel et bien aux Tamouls. Ils s'acquittent en outre du paiement d'un bail aux propriétaires des murs. D'après un comptage effectué en mai 2005, 156 commerces à La Chapelle présentaient un aspect sud-asiatique (inscriptions en tamoul ou autre langue sud-asiatique, produits, décors, personnel, etc.) et une écrasante majorité est tenue par des Tamouls d'origine sri-lankaise. En 2010, les commerces sud-asiatiques sont au nombre de 208 dans la partie 10e arrondissement. L'expansion continue donc, avec un développement des commerces liés aux communications, qui sont près d'une vingtaine aujourd'hui, et aux services (développement des « centres de beauté indienne » par exemple).

Les Tamouls offrent des sommes très élevées pour obtenir les fonds de commerce, ce qui contribue à faire augmenter massivement les prix dans le quartier. Cela rappelle les stratégies d'autres communautés asiatiques, des Chinois du 13e arrondissement en particulier : « *dans le processus d'appropriation de l'espace au profit du commerce asiatique, les fonds de commerce extra ethniques tenus par les Français ou d'autres nationalités font souvent l'objet d'une surenchère permanente de la part des Chinois du quartier qui peuvent offrir en général plus de 50 % au-dessus des prix de vente habituellement pratiqués* » (Le Huu Khoa, 1996 : 32). À La Chapelle, les quelques commerçants non tamouls qui demeurent affirment que les Tamouls viennent leur offrir des sommes faramineuses pour essayer de les convaincre de céder leur fonds de commerce. L'augmentation des prix des fonds de commerce est révélatrice d'une transformation localisée, qui constitue aussi un élément contraignant pour les autres commerçants.

11 Entretien avec deux représentants de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais, août 2002.

12 Entretien avec deux représentants de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais, août 2002

Cette appropriation par l'achat des commerces du quartier, par le fait de devenir propriétaire, est un point sensible des différends entre commerçants et résidents, comme en témoigne l'affirmation d'une habitante interrogée : « *ce n'est pas un problème de racisme, c'est un problème de copropriété !* »<sup>13</sup>. Ces conflits concernent en particulier les travaux que les commerçants tamouls effectueraient souvent sans autorisation de la copropriété (annexion de parties communes, destruction de murs porteurs, non-conformité des installations). Le non respect de certaines réglementations par les commerçants tamouls reste une question importante au sein du conseil du quartier et ne semble pas avoir trouvé de solution négociée depuis 2002. Sont principalement invoqués le non respect de l'occupation de l'espace public et des règles d'urbanisme, les manquements au droit des sociétés et au droit du travail et le non respect des règlements de copropriété<sup>14</sup>. Le « mono-commerce » ethnique engendré par cette mainmise des commerçants tamouls est de même une pomme de discorde. Certains habitants souhaiteraient voir intervenir la Semaest, la société d'économie mixte de la ville de Paris pour le rachat de commerces tamouls, qui seraient remplacés par d'autres commerces non-tamouls. Il faut d'ailleurs noter qu'un supermarché non tamoul s'est installé rue Caill. Ces conflits sont assez habituels en milieu urbain, où, du fait de la rareté de l'espace disponible, une concurrence entre les usages du sol se manifeste, principalement réglée par l'argent. L'école de Chicago avait déjà établi qu'en ville, on remarque « *une compétition pour l'espace, objet d'appropriation privé réglé par les lois de la concurrence et du marché* » (Grafmeyer et Joseph, 1979 : 27).

## Une appropriation physique

L'appropriation est également de l'ordre de la présence physique, qui, du fait de l'extranéité des Tamouls, les rend visibles et devient ainsi un marqueur appropriatif. La densité de population tamoule dans les rues et commerces du quartier, comparée à la densité de Tamouls dans la région parisienne, est extrême, surtout le soir et le week-end, lorsque les clients viennent s'approvisionner. De plus, s'ils ne sont pas les seuls à fréquenter les lieux (les résidents qui sortent et rentrent chez eux sont évidemment présents dans les rues du quartier, de même que les passants, surtout dans la rue du Faubourg Saint-Denis qui est un grand couloir de circulation parisien, très fréquenté), les Tamouls y développent des modalités spécifiques d'usage de l'espace collectif, à travers des formes visibles, bien qu'éphémères, de vie sociale : déambulation, formation de groupes, discussion vive, interpellation d'un trottoir à l'autre. Les hommes tamouls, en particulier, ont tendance à investir les trottoirs comme lieux de discussion en petits groupes. Or la coprésence physique n'est pas forcément susceptible de rapprocher les gens, elle peut même parfois accentuer la distance entre les individus : « *la proximité physique n'exclut pas la distance sociale. Elle peut au contraire la révéler et la renforcer, en suscitant des tensions et des conflits* » (Grafmeyer et Joseph, 1979 : 37). Dans ses relations avec les autres, l'individu possède la capacité de jouer tout à la fois de la distance et de la proximité et la situation d'urbanité implique encore plus d'user de ce jeu. De façon générale, « *il est caractéristique de la vie urbaine que nos contacts physiques sont étroits, mais que nos contacts*

13 Entretien avec la responsable d'une association de quartier sur La Chapelle, 1er juillet 2002.

14 Compte-rendu du Conseil de quartier Louis Blanc-Aqueduc du 5 mars 2009 et compte-rendu du Conseil de quartier Louis Blanc-Aqueduc du 8 décembre 2009.

*sociaux sont distants* » (Wirth, 1979 : 266). La Chapelle n'échappe pas à cette logique et la proximité physique entre les deux groupes commerçants et clients tamouls et résidents français est à l'origine de tensions.

Cette présence physique est perceptible aux sens, et en premier lieu, à la vue et à l'ouïe. L'adoption par certains Tamouls des habits traditionnels leur procure une visibilité démultipliée, car « *le vêtement traditionnel souligne le phénotype (traits physiques extérieurement communs dus à une relative endogamie étendue sur une longue période historique) et accentue l'extranéité de celui qui le porte* » (De Rudder, 1987 : 194). Les caractères tamouls balisent aussi le regard du passant. L'éventail est large : enseignes de magasin, affiches invitant à une projection de film, avis de décès, etc. Également, les produits des boutiques, entraperçus par les vitrines sont porteurs d'extranéité : le résident ne connaît pas leur usage ou leur goût. De même, la langue tamoule rythme le paysage sonore de La Chapelle, sur les trottoirs et dans les boutiques (discussions, chansons, etc.). Le fait d'entendre une langue familière fonctionne comme une bribe de culture partagée et ranime le sentiment d'appartenance communautaire. Inversement, une langue non accessible à la compréhension suscite un sentiment d'exclusion (Anderson, 1996 : 152). La musique qui s'échappe des boutiques est celle des films indiens. Aisément reconnaissable, elle marque de sa mélodie, de ses voix suraiguës l'ambiance de la rue. On peut donc parler d'une appropriation sonore et visuelle du quartier par les Tamouls, à travers laquelle ils se remémorent leur pays d'origine.

Les situations de coprésence publique donnent lieu à des interactions, même si elles se réduisent bien souvent à de l'observabilité mutuelle, car elles « *mettent en rapport des dispositions sensorielles (la vue, l'audition, l'odorat, le toucher) et un langage corporel fait de mouvements, de gestes, d'attitudes* » (Joseph, 1996 : 111). Par ce langage corporel, au cours d'interactions mineures, nous rendons publics un certain nombre d'éléments identitaires, car nous savons que nous pouvons être observés. Nos jugements sur la réalité sociale qui nous entoure, et que nous rencontrons dans les lieux publics, même en temps que simple passant, sont puissamment structurés par l'expérience de l'œil, de l'oreille, de l'odorat. Nos sens contribuent ici à délimiter la sphère de ce qui nous est accessible, des informations que nous captions au cours de notre situation de passage. Tout ce qui parle de l'« étranger » aux sens est donc susceptible d'influer sur la vie collective du quartier.

Les éléments précédemment évoqués transforment l'aspect général du quartier, ce que l'on a appelé le « décor ». La conséquence est que les habitants évoluent dans un univers qui prend, en partie, un caractère d'extranéité : c'est, en certains lieux et en certains moments, celui d'un Tamoul. C'est en tout cas ainsi que cela est perçu par certains habitants, même s'il est manifeste qu'à La Chapelle, on est loin de retrouver l'ambiance des rues indiennes et sri lankaises, et que l'empreinte tamoule reste somme toute modeste. L'impact de la présence tamoule réside surtout dans ce faisceau cohérent de petites marques qu'elle imprime à et dans l'espace collectif, et qui sont autant de marques s'imposant aux résidents. L'appropriation juridique et physique de l'espace de La Chapelle par les Tamouls laisse des traces tangibles de leur présence. Or « *les traces matérielles de la vie sociale ont une certaine réalité : elles possèdent leur dynamique propre et induisent des rigidités plus ou moins contraignantes pour l'évolution future* » (Grafmeyer et Joseph,

1979 : 35). On rappellera aussi que le décor dans l'analyse goffmanienne fait partie de la « façade », qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs (Goffman, 1973 : 29). Le décor contribue donc à la mise en place d'un appareillage symbolique qui sera utilisé au cours de la représentation. Le contrôle du décor constitue le plus souvent un avantage au cours d'une interaction, car il permet de définir la situation dans un sens conforme à son intérêt et à ses buts. Ainsi, à La Chapelle, les résidents se voient aliéner certaines possibilités de produire leur propre représentation, ne disposant pas pour cela du décor adéquat.

Dès lors, les habitants doivent adapter leur comportement aux modifications de leur environnement. Ne plus pouvoir faire ses courses de dernière minute à l'alimentation locale, ne plus pouvoir acheter sa baguette au coin de la rue : autant de choses considérées comme normales et propres au mode de vie français qui ne sont désormais plus possibles. Ces faits en apparence anodins sont vécus comme de mini drames par certains.

### Une appropriation signifiante

Si la présence tamoule provoque des réactions aussi exacerbées, c'est aussi parce que l'appropriation concrète et matérielle de l'espace collectif est corrélative d'une appropriation que nous avons appelée « signifiante » (c'est-à-dire qu'elle se fait par la multiplication de signes sur et dans l'espace, ce que d'aucuns nomment le marquage de l'espace), qui lui donne sa dimension identitaire et symbolique. Le concret ne prend sens pour les Tamouls que dans la mesure où il est significatif à l'égard de leur « culture », un élément indispensable pour se sentir chez soi. L'aménagement ou les dispositions concrètes de l'espace sont des prétextes pour y enfouir des repères, des références culturelles qui font cruellement défaut dans le pays d'accueil. Ceci est important pour donner vie au « décor » et pour faire de La Chapelle un véritable lieu de ressourcement culturel. C'est là aussi que réside l'impact de la transformation du lieu pour les habitants : une partie de leurs repères a été remplacée par d'autres et leurs propres repères coexistent avec d'autres signes. Ces signes, parce qu'investis de significations culturelles et formant un ensemble cohérent, fonctionnent comme autant de symboles, combinant les registres cognitif et émotionnel (Braud, 1996 : 83-85).

La forme collective de présentation de soi se matérialise dans l'agencement même des espaces marchands (vitrine, devanture, enseigne, etc.) et les affiches qui arborent des signes qui ne sont compréhensibles que par les Tamouls. Les enseignes sont exemplaires de cette présentation de soi offerte par les commerçants. Loin d'être des éléments au seul service d'une stratégie commerciale, elles reflètent les repères identitaires du groupe. Comme le notait Ma Mung à propos des enseignes de commerces chinois, « *enseignes et devantures appellent à l'échange et manifestent hautement leur caractère ethnique comme argument de l'échange et font partie des signes qui marquent ces espaces* » (Ma Mung, 2000 : 142). Ainsi, au-delà de la présence réelle du commerçant, c'est aussi la présence symbolique du groupe que l'enseigne matérialise. Les enseignes présentent des caractères typographiques tamouls et le nom parle surtout aux Tamouls en reprenant des consonances qui leur sont familières : Jaffna ou Vanni boucherie, restaurant Chennai Dosai, librairie Sri Barathi Aachchakam, Vinayaga Fashion House, New Ganesha Plaza, Sri Lakshmi jewellery, Vaanavil music, Thiruppathy textiles, etc. L'anglais est fortement

présent selon les habitudes du pays d'origine. On relève quelques rares cas dénotant une stratégie d'adaptation, dans laquelle le commerçant présente ce que sa culture d'origine évoque à la société d'accueil (Océan Indien, le marché exotique, restaurant Pondichéry). Les noms donnés aux boutiques sont ainsi révélateurs des processus d'auto-nomination et d'une volonté de s'identifier, pour être immédiatement identifiable pour le client.

La présence physique même n'est pas neutre. Le corps, en tant qu'« objet » qui assure l'exécution des pratiques culturelles, est en partie une transcription des codes culturels, et comporte une dimension symbolique : le maintien, la posture, l'habillement sont pourvus de significations sociales. Il existe un marquage du corps qui désigne collectivement son propriétaire comme membre de telle ou telle société, de telle ou telle culture, et le sépare des autres. Par exemple, pour les Tamouls hindous, les marques apposées sur le front au cours de la puja sont un signe d'appartenance religieuse. Les pratiques autour du corps diffèrent selon les groupes et elles deviennent visibles pour les habitants dans la mesure où elles semblent affirmer une certaine différenciation. D'une certaine façon, « *le corps étranger se présente comme étrange, ne jouant pas le jeu et dérangent* » (Amiraux, 2001 : 151). L'étrangeté perçue des pratiques, de manière générale, est un leitmotiv des entretiens avec les résidents. Elle porte par exemple sur la nourriture : « *Il faut aimer hein, c'est spécial comme nourriture. Mon mari a goûté une fois à Londres, mais c'est euh... en fait, c'est très épicé* »<sup>15</sup>. Le monde tamoul est perçu comme un monde étrange, qui échappe aux catégories de compréhension et de signification française. Il perd dès lors de sa cohérence, devient même parfois un monde amoral, lorsque les Tamouls crachent par terre ou affichent les avis de décès (« *vous vous rendez compte, ils affichent même leurs morts* »). Les Tamouls se rapprochent ici de la figure de l'étranger, dont les caractéristiques brouillent les règles habituelles de l'interaction (Simmel, 1979) et celle-ci ne peut être esquivée étant donné la situation de coprésence.

Enfin, il faut noter l'importance du défilé de Ganesh, organisé dans le quartier depuis 1995 par le temple Sri Manika Vinayakar et qui attire de plus en plus de curieux et d'indianophiles. Lors de ce défilé, la statue du dieu est parée et célébrée, puis transportée dans les rues, suivie de fidèles et d'un public varié. En organisant ce défilé, le temple a permis de renouer avec une certaine tradition hindoue<sup>16</sup>. Mais on peut aussi voir cette manifestation comme le moment privilégié d'une intense diffusion significative et comme un des aspects du processus d'appropriation symbolique du quartier par les Tamouls. En effet, lors d'un tel moment ostentatoire, la pratique religieuse peut aussi être vécue comme exprimant une identité et la nostalgie du pays quitté. Le défilé dépasse alors la simple recherche de reconnaissance religieuse et devient une pratique commémorative de l'ailleurs. Lors du passage du défilé, les rues sont bloquées et s'offrent entièrement aux Tamouls, qui s'y donnent en représentation pendant un temps déterminé. Ce type de manifestation contribue à l'activité de cristallisation identitaire, qui donne à voir les représentations de soi et les représentations d'autrui.

15 Entretien avec la responsable d'une association de quartier à La Chapelle, 1er juillet 2002.

16 On notera tout de même le caractère manifestement « réinventé » de ladite tradition lors de ce défilé de Ganesh (Hobsbawm, Ranger, 2006).

Cette appropriation matérielle et symbolique de l'espace collectif de La Chapelle est revendiquée comme telle par les Tamouls. Les responsables de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais affirment ainsi vouloir en faire un quartier exotique, un « quartier indien », réputé, connu et défini en tant que tel, comme il en existe à Londres, ou dans d'autres grandes villes anglaises, avec des rues où « *tu sais plus que tu es en Angleterre, tu croirais que tu es en Inde* »<sup>17</sup>. Ils regrettent qu'il n'y ait pas assez de journaux français qui viennent voir le quartier, pour faire de la publicité. Il semble cependant que, petit à petit, ces processus d'appropriation aient effectivement abouti à la dénomination du quartier comme « indien », comme un lieu exotique. C'est une image très répandue dans les médias que celle du « quartier indien », notamment du « Little India »<sup>18</sup>, avec depuis peu une distinction faite entre « Little Jaffna » (La Chapelle) et « Little Islamabad » (passage Brady), ou la mention d'un « quartier tamoul »<sup>19</sup>. Comment réagissent les habitants face à cette identification du quartier ? Est-elle vécue comme valorisante ou dévalorisante ? Selon quels positionnements ?

## LES RÉACTIONS DIFFÉRENCIÉES DES HABITANTS FACE À LA TRANSFORMATION DE LA CHAPELLE EN « QUARTIER TAMOUL »

Les processus d'appropriation tamoule du quartier de La Chapelle ont transformé l'espace collectif. Les habitants réagissent différemment à cette appropriation, en fonction de deux types d'éléments : d'une part, les perceptions contrariées et l'incertitude des positions minoritaires et majoritaires, et d'autre part, les investissements social et affectif différenciés dans le rapport au quartier. On assiste ainsi à La Chapelle à des luttes de représentation (toujours au sens de Goffman, c'est-à-dire au sens de ce que l'on souhaite donner à voir aux observateurs extérieurs), où des groupes cherchent à défendre leur vision du quartier (en ce sens, elles impliquent des représentations mentales, soit la façon dont on se représente une chose) et qui sont aussi des luttes pour l'appropriation de l'espace, dans la mesure où « *l'espace ou, plus précisément, les lieux et les places de l'espace social réifié, et les profits qu'ils procurent, sont des enjeux de lutte* » (Bourdieu, 1993 : 256). Par ailleurs, ces luttes de représentation de l'espace ne sont pas dissociables des positions sociales des uns et des autres, puisqu'« *il n'y a pas d'espace, dans une société hiérarchisée, qui ne soit pas hiérarchisé et qui n'exprime les hiérarchies et les*

17 Entretien avec deux représentants de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais, août 2002.

18 S. Lavignotte, Little India. Paris aux mille couleurs de l'Inde, *Zurban*, 06/09/2000 ; C. Simon, En France, une diaspora peu nombreuse et très éclatée, *Le Monde*, 18/02/2006 ; F. Martin, Les bonnes affaires du cinéma indien à Paris, *Le Monde*, 06/06/1996 ; M. Bertrand, Little India côté cour, *Paris Obs*, 27/04/2006 ; Week-end à Little India, quartier de Paris, <http://paris-premiere.52wends.com/week-end/weekend/voyage/carnet/paris/le-quartier-indien-de-paris-231.htm>. Nous avons d'ailleurs déjà vu des groupes de touristes accompagnés d'un guide se promener dans le quartier.

19 D. De Saint Pern, Les cours de danse indienne font fureur, *Le Monde*, 25/05/2007 ; N. Chahine, À Paris comme... à Delhi, *L'Express*, 20/12/2004 ; C. Cornevin À Paris, des Sri lankais rackettés par des Tamouls, *Le Figaro*, 02/12/2005 ; Little India (Xe), <http://www.linternaute.com/paris/magazine/dossier/07/inde-a-paris/2.shtml>.

*distances sociales* » (Bourdieu, 1993 : 251).

## Majoritaires et/ou minoritaires ?

Il faut rappeler que les résidents sont objectivement le groupe majoritaire du quartier : ce sont eux qui y sont présents en plus grand nombre, qui habitent là et se considèrent d'une certaine façon, par le fait de ce statut de résident, comme les « propriétaires » du lieu. Or, les Tamouls sont les plus visibles dans le quartier, en dépit de la réalité de leur localisation résidentielle. Certes, la multiplication des signes propres à la culture tamoule n'aboutit pas à la domination complète de ces signes dans l'univers du quartier. Nombre de signes subsistent et attestent du fait que l'on se trouve dans un quartier parisien : architecture « haussmannienne », balcons et portails, vitrines anciennes, passants, etc. Cependant, le caractère singulier, atypique et « étranger » des signes tamouls dans le contexte parisien leur confère une visibilité particulière, qui conduit à l'impression fautive d'une hégémonie tamoule dans le quartier. Si les habitants non tamouls sont le groupe dominant politiquement et numériquement dans le quartier, les Tamouls semblent être les gagnants de la lutte symbolique, l'accumulation de signes identitaires tamouls dans l'espace collectif du quartier ayant abouti à son hétérodéfinition comme tamoul, ou, à tout le moins, indien. Ainsi, le groupe majoritaire, dont une partie estime qu'il devrait être, à ce titre, le groupe dominant, se trouve « dépossédé » de la possession symbolique du quartier. De manière significative, l'insistance de certains habitants sur le caractère « exogène » de la présence tamoule rejoint ce sentiment d'une appropriation effectuée par des gens extérieurs au quartier. Nous rappellerons aussi le statut d'« étranger » des Tamouls aux yeux de certains résidents, pour lesquels, quand bien même ils seraient Français, ils demeurent en raison de leur exotisme forte, ceux qui viennent d'ailleurs. Cette appropriation « exogène » s'est de plus faite rapidement. C'est seulement à partir de 1990 qu'on peut vraiment parler d'une communauté tamoule installée en France, au vu des commerces et des journaux tamouls établis<sup>20</sup> (Percot, Robuchon et Tribess, 1995).

## Une appropriation vécue comme dévalorisante

Ainsi dans leurs interactions avec les Tamouls, les résidents du quartier de La Chapelle sont soumis à des évaluations contradictoires quant à leur position. Si leur qualité de nationaux et de résidents pousse certains à s'estimer dominants par rapport à des populations commerçantes et clientes, et de plus d'origine étrangère, d'autres éléments leur rappellent ce qui les infériorise dans le quartier et en font un groupe relégué à l'arrière-plan de son identification. On peut parler ici d'une expropriation symbolique du « chez-soi », dans la mesure où, le plus souvent, les individus identifient le pays où ils vivent et le « chez-soi », rapportant le concept abstrait de nation à l'environnement familial (Noiriél, 1988 : 216). La réaction de la population de souche, bien que variable, est rarement amicale dans le cas d'une appropriation des secteurs urbains laissés à l'abandon : « *Il se produit un rejet, qui prendra des formes différentes selon les lieux et les contextes ;*

<sup>20</sup> Le phénomène d'installation à La Chapelle s'est développé corrélativement aux évolutions affectant l'arrivée des Tamouls. Il a donc commencé au début des années 1980, pour s'intensifier dans la décennie 1990.

*on ne relève nulle part, d'acceptation systématique des nouveaux venus. Avec la phase d'appropriation du quartier se développe une dynamique de "répulsion" par les anciens habitants* » (Simon, 1992 : 51-52). Ce phénomène commun est accentué dans le cas de La Chapelle par les caractéristiques propres au lieu : les deux gares et les grands boulevards encadrent le quartier et lui confèrent une certaine insularité urbaine. Il pâtit d'un relatif enclavement du fait de sa position géographique. Les demandes concernant des aménagements de la voirie sont très fortes. La pollution engendrée par les gares, la circulation automobile intense se conjuguent à l'absence d'espaces verts. Un sentiment d'abandon et de dégradation du quartier rend d'autant plus sensible à la présence tamoule, interprétée comme un symptôme de cette dévalorisation du quartier.

Ceci a engendré une dynamique interactionnelle particulière. En réaction à cette hétérodéfinition, certains habitants tentent de détruire l'image idyllique du quartier comme endroit charmant et exotique pour insister sur les « nuisances » de la présence tamoule, qui se matérialisent dans une multitude de griefs envers les commerçants : non respect des règles sanitaires, non respect des règles de fermeture et d'ouverture des commerces, bruit, circulation automobile entravée le week-end, etc. Certains habitants semblent parfois chercher à démontrer à quel point le quartier est invivable, en contrepoint des tableaux attrayants dressés dans la presse. Cependant, ils ne peuvent invoquer des éléments généralisables tels que l'existence d'une délinquance, l'insécurité, des problèmes de drogue, qui seraient sans doute facilement relayés par les médias et pourraient contrebalancer l'image publique du quartier. Le consensus autour de cette absence de délinquance tamoule est palpable également chez des personnes parfois virulentes contre les Tamouls : « *Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il n'y a pas de délinquance. Il n'y a pas une petite vieille du quartier qui peste contre eux parce qu'ils ont pris son charcutier, mais même la pire des déchaînées contre les Tamouls reconnaît "ah, je n'ai aucune de mes amies qui s'est fait tirer le sac"* »<sup>21</sup>. Les points de tension relèvent d'éléments plus quotidiens et sont constitués d'une multitude de petites sources de mécontentement. Dès lors, ils ne sont pas vraiment reçus comme légitimes, ou comme de « vrais problèmes » par certains médias, ou par certains élus. Les griefs exprimés les exposent plutôt à être taxés de « racisme ». Ainsi, une forte auto-censure se retrouve dans les entretiens dans les considérations portées sur les Tamouls et voile l'expression des griefs. Il arrive toutefois que ces habitants trouvent un relais dans la presse<sup>22</sup>.

## Mise en place de mécanismes de défense par les commerçants

Les Tamouls ne restent pas indifférents face aux critiques des habitants et réagissent eux aussi pour essayer de négocier leur place dans l'espace local. Ils adoptent des arguments qui légitiment la place prise par le groupe dans l'espace collectif et tentent de modifier les logiques internes qui leur paraissent à long terme inconciliables avec le bon déroulement de la vie collective (sans renoncer pour autant à l'intégration communautaire). La prise en charge des mécontentements des résidents est cependant surtout le fait

21 Entretien avec un adjoint au maire du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, août 2002.

22 Pelé L., Les habitants se plaignent des commerces indiens, *Le Parisien*, 12/02/2002 ; M. Bertrand, Little India côté cour, *Paris Obs*, 27/04/2006.

de « personnalités » de la communauté, qui, pour diverses raisons, sont en mesure de jouer un rôle d'intermédiaire.

Les responsables de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais déclarent ainsi l'avoir constituée principalement pour offrir une réponse collective aux accusations. Créée en 1998, et dont, selon ses promoteurs, presque tous les commerçants du quartier seraient membres, l'association a pour objectif d'améliorer l'application de la réglementation française. À ce titre, elle est l'interlocutrice privilégiée de la mairie quand elle souhaite s'adresser aux commerçants. Ces derniers ne parlent pas tous français, d'où la nécessité d'une structure de relais : « *il y a un problème de langue, donc nous on est là pour expliquer les choses* »<sup>23</sup>. Il apparaît que le maire et son cabinet « *les contactent s'il y a des problèmes* »<sup>24</sup>. Les responsables de l'association interprètent les griefs de la population locale comme le résultat d'un « *malentendu* », entre des résidents français qui ne sont pas les clients de leurs commerces (« *il n'y a pas beaucoup de Français qui viennent faire leurs achats* »<sup>25</sup>) et la présence de leur clientèle, d'origine essentiellement indienne et sri lankaise. De la même façon, le directeur du temple de Ganesh ajuste son discours aux attentes de la société française. Concernant le défilé de Ganesh, il tient à préciser que « *ce n'est pas quelque chose entre nous* » et tente autant que faire se peut de dissocier le temple de la communauté tamoule sri lankaise<sup>26</sup>, comme pour contrer les accusations de « repli sur soi » et la dénonciation du « communautarisme ». Enfin, certains attribuent à la présence tamoule la relative tranquillité du quartier : « *Le quartier est calme ici, il y a pas de problème. Quelquefois il y a des drogués qui passent, ils passent là devant même, mais pas maintenant il y a beaucoup de gens donc ça fait pas peur. Parce qu'avant les gens avaient peur, mais avec les commerçants tamouls présents, ça fait moins peur* »<sup>27</sup>. L'absence de délinquance est alors imputée aux effets bénéfiques de la présence tamoule. Un mécanisme de défense a donc été mis en place, dont l'objectif est de promouvoir des argumentations et des actes propices à l'acceptation des pratiques tamoules de l'usage collectif dans le quartier. L'objectif est aussi de se faire accepter en tant qu'étranger, de se montrer comme de « bons » étrangers<sup>28</sup> et de pacifier le climat qui se développe autour de leur extranéité.

Du côté des habitants et de la mairie, des initiatives ont aussi été menées afin de

23 Entretien avec deux représentants de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais, août 2002.

24 Entretien avec deux représentants de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais, août 2002.

25 Entretien avec deux représentants de l'association des commerçants et artisans indo-sri lankais, août 2002.

26 Lors de l'entretien, le président me montre par exemple des photos du défilé et pointe du doigt une femme d'origine africaine, ainsi que deux « Françaises », il insiste dans ses commentaires sur la diversité des origines des hindous, en parlant par exemple des Réunionnais et des Guadeloupéens. Entretien avec le directeur du temple hindou de Paris, 4 avril 2002.

27 Entretien avec un commerçant pondichérien, 10 juillet 2002.

28 En se comparant par exemple à des populations d'origine étrangère considérées comme plus stigmatisées. Ainsi en est-il des remarques récurrentes des Tamouls sur le calme et l'absence de délinquance dans le quartier par rapport aux « *quartiers africains et arabes* ».

concilier les différents points de vue, ou du moins de permettre aux différents acteurs du quartier de mieux se connaître : repas de quartier avec la participation de commerçants tamouls, organisation d'un café-débat sur les Tamouls, aide apportée lors du tsunami de décembre 2004<sup>29</sup>. Mais l'arrestation de Tamouls liés aux LTTE<sup>30</sup> en avril 2007, ainsi que les nombreuses réactions et manifestations des Tamouls dans le quartier suite à l'intensification de la guerre à Sri Lanka à partir de la fin de l'année 2008 semblent avoir effrayé certains habitants<sup>31</sup>. Ces événements ont réactivé la méfiance à l'égard des commerçants tamouls.

Une concurrence et un affrontement pour l'imposition de la signification légitime de ce que doit être le quartier se jouent dans l'espace social et collectif de La Chapelle. Le milieu urbain se constitue « *en objet d'enjeux qui structurent de façon spécifique les rapports entre les acteurs, les institutions et les groupes sociaux* » (Graffmeyer, 1994 : 5-6). Cette concurrence se joue comme on vient de le montrer entre commerçants tamouls et certains habitants. Mais elle se joue aussi entre habitants qui ne partagent pas la même vision de leur quartier. La façon dont on se situe par rapport aux Tamouls dépend en grande partie de la façon dont on se situe par rapport au quartier (lui-même dépendant des ressources personnelles, dont le capital social et culturel) : en définitive, les discours sur les Tamouls et les relations intercommunautaires sont médiatisés par les projections affectives et normatives sur le quartier.

## Discours sur les Tamouls et rapport au quartier

Les échanges économiques et de voisinage sont prétextes à l'établissement de relations entre les groupes. Le partage d'un espace commun suscite des situations de co-présence qui sont autant d'occasions d'interactions. La proximité de l'autre n'est jamais indifférente, elle peut être souhaitée ou subie, mais elle engendre en général des sociabilités, des tensions ou des conduites d'évitement.

### Des relations de voisinage limitées

Nous considérons que les commerçants tamouls et les résidents se trouvent dans une situation de voisinage, car « *ils prennent conscience de leur présence réciproque et répétée dans l'espace public environnant, et, par conséquent, du rapport spécifique à cet espace* » (Hannerz, 1984 : 324). Pour autant, il semble, en dehors de cas particuliers, que ne s'établisse pas entre les deux groupes une relation de voisinage, qui se traduirait par des discussions ou par des gestes visant à exprimer la reconnaissance et ainsi la conscience de la situation de co-présence (salutations, signe de tête, signe de la main, poignée de main, etc.). Les rares relations de voisinage résidentiel avec des Tamouls se bornent, d'après nos entretiens, à une indifférence polie. Par ailleurs, les relations avec les commerçants

---

29 Compte-rendu de réunion, Conseil de quartier Louis Blanc-Aqueduc, Commission Vivre ensemble, 18 janvier 2005.

30 Liberation Tigers of Tamil Eelam, principal groupe indépendantiste tamoul à Sri Lanka.

31 Comme le montre la dénonciation des « troubles à l'ordre public et atteintes à la sécurité des habitants » dans le compte-rendu du Conseil de quartier Louis Blanc-Aqueduc du 5 mars 2009.

tamouls semblent très limitées. Ainsi, dans la plupart des discours, les Tamouls sont présentés comme un groupe relativement homogène et opaque. La responsabilité de cette absence de relation sociale réelle est souvent imputée aux Tamouls eux-mêmes par ceux des habitants qui regrettent leur présence excessive, à travers des expressions telles qu'« *ils sont pas très ouverts* », « *c'est vrai que c'est des gens plutôt fermés* ». Ils évoquent une attitude de repli sur soi de la communauté, qui préfère vivre entre elle : « *Pour le repas de quartier, c'est nous qui les avons contactés, mais ils étaient étonnés hein, ils se sont même demandés ce qu'on leur voulait [...] ils font leurs trucs tout seuls* »<sup>32</sup>. Du côté des Tamouls, on peut évoquer deux éléments qui rendent difficiles les échanges entre les deux groupes : la présence et l'emprise des LTTE<sup>33</sup> qui incitent fortement à l'entre-soi communautaire (notamment à La Chapelle du fait du potentiel financier que représentent les commerçants) et une difficulté avérée des réfugiés tamouls du Sri Lanka à apprendre le français (Robuchon, 1995), que beaucoup maîtrisent mal même après une dizaine d'années en France, même si cela est en train de changer du fait de l'émergence d'une seconde génération.

Cette évocation des relations de voisinage nous mène à l'analyse des discours sur les Tamouls, car « *même lorsqu'on ne sait à peu près rien de ses voisins, la façon dont on parle traduit des catégories de jugement, des manières de se situer soi-même autant que de situer autrui, et souvent aussi l'intérêt que l'on porte à divers enjeux (usages des espaces publics, environnement scolaire et camaraderies enfantines, image du quartier)* » (Grafmeyer, 1994 : 44). Ainsi, quand on interroge les habitants sur leurs relations avec les Tamouls, on s'aperçoit qu'ils parlent aussi, à travers leur réponse, de leur quartier et d'eux-mêmes. Plus généralement, on peut y déceler un discours sur les « autres dans mon quartier ». Les représentations mentales qu'on se fait de l'endroit où l'on vit influent sur la sensibilité plus ou moins grande à la présence de l'« autre », car « *la valorisation du quartier et l'appréciation positive sur la présence et le comportement des immigrés qui y vivent vont de pair, tout comme sa dévalorisation est généralement associée à une appréciation négative* » (De Rudder, 1987 : 151). Même s'ils n'agissent pas comme un seul bloc et sont divisés par des divergences internes, les « groupes » que nous allons évoquer regroupent des personnes présentant une certaine similarité de points de vue sur le quartier et la présence tamoule. Des rhétoriques-types se retrouvent de façon plus ou moins prononcée dans leurs discours.

## Discours d'inclusion positive et négative

Comme dans d'autres quartiers où les migrants sont visibles, on retrouve à La Chapelle une population de nouveaux résidents appartenant aux couches sociales moyennes et dont la particularité est de disposer d'un capital scolaire plutôt qu'économique. Ce type de population rappelle la population cosmopolite d'artistes et d'intellectuels décrite par l'École de Chicago, célibataire et sans enfant, ayant choisi de vivre plus ou moins provisoirement dans les quartiers voisins du centre où l'on trouve des communautés qui y ont atterri, elles, par obligation. Cependant, ce choix est aussi à mettre en lien

32 Entretien avec la responsable d'une association de quartier sur La Chapelle, 1er juillet 2002.

33 Sur ce sujet, voir par exemple Etienne, 2004.

avec le fait qu'il s'agit d'un des arrondissements les moins chers de Paris, pour une population pas forcément aisée, mais qui souhaite profiter des possibilités de sorties culturelles offertes par la capitale. On trouve donc aussi à La Chapelle une population qui apprécie son côté « vivant » (majoritairement des célibataires ou des jeunes couples avec ou sans enfants, pas forcément voués à rester dans le quartier). Dans les discours de ces habitants, la présence des Tamouls est valorisée comme une richesse, qui fait du quartier un endroit agréable et animé : « *C'est un quartier avant que les Tamouls arrivent il était carrément mortel quoi, c'est-à-dire que les magasins étaient fermés. [...] donc quand ils sont arrivés ils l'ont fait revivre le quartier quand même* »<sup>34</sup>.

Ce discours fait du marquage ethnique quelque chose de positif et il retourne la stigmatisation qui l'accompagne d'ordinaire en en faisant un atout : « *Alors bon, moi je trouve ça très agréable, je vais faire mes courses tu vois [rires]. C'est vrai que ça permet de trouver quelques produits exotiques, c'est pas désagréable. Et puis il y a les odeurs d'épices quand tu te balades, non moi je trouve ça plutôt sympa, ça fait un peu d'exotisme* »<sup>35</sup>. On retrouve ces appréciations positives dans les réactions concernant le défilé de Ganesh : « *ça se fait dans une ambiance super bon enfant, il y a rien de moins provocant qu'un défilé de Ganesh où on jette des fleurs, on casse des noix de coco, ça sent vachement bon, il y a vraiment une bonne ambiance dans ces défilés-là* »<sup>36</sup>.

La génération renforce les caractéristiques de ce groupe. Une des personnes interrogées, habitante de longue date du quartier, évoque très explicitement une « cassure » entre les « jeunes » qui arrivent, qui « *veulent des crèches et des jardins tout de suite* » et les anciens. La présence importante de « jeunes » est décrite comme la cause de la « *constitution de groupes* » dans le quartier<sup>37</sup>.

D'autres habitants ont une stratégie différente en minimisant la présence tamoule de deux façons. Certains insistent sur le fait que les Tamouls ne sont pour la plupart pas résidents du quartier, et en minimisent ainsi le nombre. D'autres réduisent les relations éventuelles à de pures relations commerciales n'engageant rien d'autre : « *ce n'est pas un problème de racisme, c'est un problème de commerces [...] c'est surtout des rapports de client* »<sup>38</sup>. L'insistance sur le « rapport de client » qui peut exister avec les Tamouls les exclut de la catégorie des « voisins », alors même qu'ils font partie du voisinage. Le fait que le quartier soit « calme », sans « trop de problèmes », qu'il n'y ait « pas de délinquance » est souligné. Dans ce discours, la présence d'une population d'origine étrangère en forte proportion est considérée comme potentiellement dévalorisante pour le quartier. On cherche donc à minimiser cette présence afin d'échapper à un éventuel jugement négatif sur le lieu d'habitation. Ce point de vue diffère du premier dans la mesure où il ne suppose pas que la présence tamoule est une « richesse » et rend le quartier « vivant », mais supprime

34 Entretien avec un journaliste, ancien militant politique dans le quartier, 27 juin 2002.

35 Entretien avec un membre de l'équipe d'animation du conseil de quartier Louis Blanc-Aqueduc, 9 juillet 2002.

36 Entretien avec un journaliste, ancien militant politique dans le quartier, 27 juin 2002.

37 Entretien avec la responsable d'une association de quartier sur La Chapelle, 1er juillet 2002.

38 Entretien avec la responsable d'une association de quartier sur La Chapelle, 1er juillet 2002.

plutôt qu'elle pourrait être interprétée comme quelque chose de négatif. Nous reprendrons ici l'expression de De Rudder qui parle à ce propos d'un discours d'inclusion « négative », qui « *inclut les populations étrangères négativement, en niant leur nombre ou leur spécificité* » (De Rudder, 1987 : 153). Elle précise aussi que « *ceux qui le tiennent, tout en s'identifiant au quartier luttent aussi contre sa dévalorisation (et leur déclassement) en adoptant une tactique qui ne remet en cause ni les processus, ni les représentations, ni l'idéologie qui les produisent par le moyen de la stigmatisation ethnique* » (De Rudder, 1987 : 155).

## Discours d'exclusion

Nous notons également, majoritairement (mais pas exclusivement) chez des résidents plus anciens, un discours classique d'exclusion, qui dénonce la dépossession des lieux, l'« invasion » par les Tamouls, ce d'autant plus qu'il existe un sentiment d'impuissance vis-à-vis de cette présence allogène. La visibilité tamoule est ici jugée de manière négative, et l'occupation intensive des lieux publics par les Tamouls est fortement critiquée. La présence étrangère est associée à un certain nombre de nuisances, et aux images de « saleté » et de « bazar » : « *Il y a des bazars avec des musiques qui se répandent dans les cours, je veux dire il y a une loi sur le bruit. Donc il y a des nuisances sonores, olfactives parce qu'il y a des choses en putréfaction, les ordures, etc. [...] Mais surtout ils parlent très fort, ils gesticulent, vous avez des gens qui s'interpellent, des clameurs* »<sup>39</sup>. Se couple généralement à ce type de propos une image idyllique du quartier avant l'arrivée des Tamouls et de ce qu'il pourrait être sans les Tamouls : « *Ce quartier pourrait être merveilleusement valorisé, tellement il est commode, agréable. On y trouve un des plus beaux ensembles haussmanniens de Paris. [...] ce magnifique pôle européen, dont il faudrait développer les atouts* »<sup>40</sup>. Le fait que les « cadres » quittent le quartier ainsi que l'absence de stabilité résidentielle sont aussi regrettés.

Cette dénonciation de l'invasion se retrouve dans les réactions contre le défilé de Ganesh : « *Pour un quartier qui se sent victimisé plus ou moins, ils ont l'impression que c'est un signe d'accaparement du quartier [...] je trouve que ça donne un signe encore une fois. Moi je vois d'ici les articles de toutes les gazettes, dans Zurban, dans Télérama, "le quartier indien fait la fête", etc.* »<sup>41</sup>. Le défilé rend publique l'hégémonie symbolique des Tamouls dans le quartier, la donne à voir à l'extérieur, ce qui déplaît à ceux qui la considèrent comme potentiellement dévalorisante pour le quartier. Il est fréquent que la présence visible de migrants soit perçue comme une cause ou un symptôme de la dégradation sociale du quartier (Poirson, 2005), donc comme un élément stigmatisant. Or, « *le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent* » (Bourdieu, 1993 : 261). La réaction des habitants se comprend donc comme une lutte pour la réappropriation du quartier, afin de protéger leur position sociale.

39 Entretien avec un adjoint au maire du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, août 2002.

40 Entretien avec un adjoint au maire du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, août 2002.

41 Entretien avec un adjoint au maire du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, août 2002.

Ce discours d'envahissement « révèle quant à lui, une stratégie de mise à distance personnelle qui vise à combattre le marquage (i.e. la stigmatisation) en entrant en conflit avec le minoritaire. L'ambivalence concernant l'identification au quartier provient d'une double tentative de s'en démarquer pour échapper au déclassement et de se le (ré)-approprier symboliquement en désignant les immigrés comme des habitants illégitimes enfonçant ainsi la stigmatisation ethnique » (De Rudder, 1987 : 155). Ici, le discours d'exclusion désigne les Tamouls comme des occupants illégitimes de l'espace collectif. Les processus excluants et dépréciatifs ne sont pas réservés aux populations d'origine étrangère, elles peuvent viser de manière plus large des catégories sociales jugées inférieures, marginales ou inassimilables.

Pour des raisons de clarté, nous avons présenté ces différents discours-types de façon séparée, mais ils peuvent se recouper chez les interlocuteurs. Au fur et à mesure de l'entretien, les personnes interrogées peuvent avoir recours à l'un ou l'autre de ces registres et peuvent ainsi se contredire de manière manifeste. Elles peuvent également être ambiguës, se cacher derrière certaines thématiques supposées « neutres »<sup>42</sup>. Cependant, chez un interlocuteur, un type de discours domine en général les autres et revient de façon plus fréquente. Les contradictions que nous avons notées sont à rapporter à une volonté de « nuancer » son propos, de ne pas paraître trop « raciste » pour les uns, trop « angélique » pour les autres, face à l'interviewer, de montrer la rationalité du propos, la capacité de peser le pour et le contre. De même, le profil sociologique des tenants de tel ou tel discours serait à nuancer : le positionnement des uns et des autres dépend aussi des trajectoires de vie et des ressources personnelles telles que le capital social et culturel.

À La Chapelle, il n'y a pas de squares, pas de parcs. La rue est le principal espace collectif dont disposent les résidents. La configuration des lieux ne facilite pas la mise en place d'une sorte de partage implicite de l'espace collectif. Ce dernier, réduit à peau de chagrin, provoque le côtoiement forcé, mais n'a pas permis la mise en place de relations fonctionnelles entre commerçants tamouls et habitants majoritairement non tamouls. Les réactions différenciées des habitants, par rapport aux différentes formes d'appropriation symbolique déployées par les Tamouls, peuvent être reliées d'une part aux perceptions de l'ordre social local, d'autre part aux perceptions de leur quartier comme plus ou moins dévalorisé et dévalorisant ou valorisé et valorisant. Ces résultats nous confirment que les rapports à l'espace doivent être appréhendés « comme support et enjeu des rapports sociaux, mais aussi comme ressource ou capital inégalement distribué » (Ripoll et Veschambre, 2005 : 8). Dans la lignée d'auteurs comme Lefebvre ou Bourdieu, nous pensons en effet que « l'espace social se trouve inscrit à la fois dans les structures spatiales et dans les structures mentales, qui sont pour une part le produit de l'incorporation de ces structures » et que « l'espace est un des lieux où le pouvoir s'affirme et s'exerce » (Bourdieu, 1993 : 255-256). L'espace constitue donc à ce titre un enjeu politique, mais est aussi un lieu de production du politique. En ce sens, il faut rappeler que l'espace se construit et est construit dans le temps. Il n'est jamais figé, même s'il est aussi un

42 Ainsi en est-il de la dénonciation du « mono-commerce », car les produits proposés par les boutiques tamoules sont très variés. Épiceries, boucheries, location et vente de vidéo, coiffeurs, textile, bijouterie, quincaillier, photographe, fleuriste, tailleurs, traducteur, agences de voyages, salon de beauté, etc. On y trouve tout cela et encore bien d'autres choses, mais certes proposées par des Tamouls principalement pour des Tamouls.

support de mémoire pour les groupes sociaux (Halbwachs, 1994), car les multiples traces laissées par ses évolutions, les marques des divers processus d'appropriation auxquels il est soumis, créent « *un lien entre habitants présents, passés et futurs d'une ville à travers la définition d'un héritage immatériel commun* » (Langlais, 2005 : 137). Dans le cas de La Chapelle, c'est donc aussi une certaine vision d'un Paris populaire, avec ses habitants issus du monde ouvrier et employé, dans ce quartier à deux pas du canal Saint Martin, que relaient les résidents les plus anciens, vivant l'installation des Tamouls comme empêchant la transmission de cette mémoire de la ville, en effaçant les traces. Enfin, la dimension politique des conflits locaux ne se réduit pas au fait qu'une partie des habitants en appelle aux élus de l'arrondissement et de la ville pour rétablir un espace collectif plus conforme à ce qu'ils considèrent être l'usage « normal » du quartier, reflétant une certaine conception de l'ordre social. Les enjeux politiques des luttes de représentation du quartier résident plus largement dans le fait que les réactions et positionnements collectifs que nous avons décrits, « *entrant en divergence, posent de manière contextuelle la question alors politique de définition d'une forme de co-présence, d'être-ensemble* » (Dumont, 2005 : 210).

.....

## Références bibliographiques

- ALY-MARECAR-VINEY Nourjehan et VUDDAMALAY Vasoodeven (2007) Les Indiens du Vietnam : un rôle pionnier, *Hommes et migrations*, 1 268-1 269, pp. 34-39.
- AMIRAUX Valérie (2001) *Acteurs de l'Islam entre Allemagne et Turquie. Parcours militants et expériences religieuses*, Paris, L'Harmattan, 329 p.
- ANDERSON Benedict (1996) *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 215 p.
- BATTEGAY Alain (1992) L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques, *Revue européenne des migrations internationales*, 8 (2), pp. 83-99.
- BOURDIEU Pierre (1993) Effets de lieu, in Pierre Bourdieu Éd., *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 249-262.
- BRAUD Philippe (1996) *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 256 p.
- DE RUDDER Véronique (1987) *Autochtones et immigrés en quartier populaire. D'Aligre à l'îlot Chalon*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 234 p.
- DEQUIREZ Gaëlle (2002) *Situations urbaines d'inter-ethnicité : le cas du quartier de La Chapelle. Les Tamouls face à la population locale*, Mémoire de DEA science politique, IEP/Lille 2.
- DEQUIREZ Gaëlle (2007) Tamouls sri-lankais : le Little Jaffna de La Chapelle, *Hommes et migrations*, 1 268-1 269, pp. 82-91.
- DUMONT Marc (2005) *Le skateboard, de places en places : l'institutionnalisation locale d'une pratique informelle en milieu urbain*, in Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin Éd., « *C'est ma ville !* ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, pp. 198-211.
- ETIEMBLE Angelina (2004) Les Tamouls du Sri Lanka dans la région parisienne. L'emprise du politique, *Revue française des affaires sociales*, 2, pp. 145-164.
- GOFFMAN Erving (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne. 1- la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 256 p.
- GOREAU-PONCEAUD Anthony (2008) *La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, Thèse de géographie humaine, Bordeaux.
- GRAFMEYER Yves (1994) *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 128 p.

- GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac (1979) La ville-laboratoire et le milieu urbain, in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph Éd.s., *L'école de Chicago*, Paris, Éditions du Champ urbain, pp. 5-52.
- GUILLON Michèle et TABOADA LEONETTI Isabelle (1986) *Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 212 p.
- HALBWACHS Maurice (1994) *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 374 p.
- HANNERZ Ulf (1983) *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de minuit, 432 p.
- JOSEPH Isaac (1996) Les compétences de rassemblement : une ethnographie des lieux publics, *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 4, pp. 107-122.
- LANGLAIS Chloé (2005) Du square Willette au square Louise Michel : Quand le changement de nom d'un espace public révèle des enjeux de l'inscription urbaine, in Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin Éd.s, « *C'est ma ville !* ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, pp. 129-138.
- LE HUU Khoa (1996) *L'immigration asiatique : économie communautaire et stratégies professionnelles*, Paris, La Documentation française, 190 p.
- MA MUNG Emmanuel (2000) *La diaspora chinoise. Géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 176 p.
- NOIRIEL Gérard (1988) *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 438 p.
- PERCOT Marie, ROBUCHON Gérard et TRIBESS Andréa (1995) *Tamouls sri-lankais en France, une étude monographique*, Paris, Rapport pour le Ministère de la Ville et des Affaires Sociales (Direction de la Population et des Migrations), 225 p.
- POIRSON Juliette (2005) Le rapport à un quartier de logements sociaux par ses résidants âgés : appropriation quotidienne et sentiment de dépossession de l'espace public, in Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin Éd.s, « *C'est ma ville !* ». *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, pp. 213-224.
- RIPOLL Fabrice (2005) S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains, *Noroi*, 195, <http://noroi.revues.org/index489.html>.
- RIPOLL Fabrice et VESCHAMBRE Vincent (2005) Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique, *Noroi*, 195, <http://noroi.revues.org/index477.html>.
- ROBUCHON Gérard (1995) Tamouls sri-lankais réfugiés en France. Quelques considérations sur la scolarité et les représentations linguistiques, *Migrants-Formation*, 101, pp. 61-73.
- SIMMEL Georg (1979) Digressions sur l'étranger, in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph Éd.s., *L'école de Chicago*, Paris, Éditions du Champ urbain, pp. 53-59.
- SIMON P. (1992) Belleville, un quartier d'intégration, *Migrations et société*, 4 (19), pp. 45-67.
- WIRTH Louis (1979) Le phénomène urbain comme mode de vie, in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph Éd.s., *L'école de Chicago*, Paris, Éditions du Champ urbain, pp. 251-277.

## Processus d'appropriation et luttes de représentation dans le « Little Jaffna » parisien

Gaëlle DEQUIREZ

L'article porte sur le quartier de la Chapelle, situé entre les 10<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements de Paris, dans lequel un nombre croissant de commerces et d'associations tamoules se sont installés depuis une vingtaine d'années. Il détaille les différentes formes du processus d'appropriation de l'espace collectif du quartier engendré par cette présence tamoule, et la façon dont elles ont abouti à l'appropriation symbolique du quartier, désormais souvent désigné comme le « Little Jaffna » parisien. Il examine également les réactions des habitants face à cette appropriation symbolique, considérée par certains comme dévalorisante, en les rapportant aux perceptions de l'ordre social local et aux projections sociales et affectives sur le quartier.

## Appropriation Processes and Struggles over Representation in the Parisian "Little Jaffna"

Gaëlle DEQUIREZ

The article deals with the La Chapelle area, located between the 10th and 18th districts of Paris, where an increasing number of Tamil shops and associations have grown up over the past twenty or so years. It analyses the diverse forms taken by the appropriation process of the area's collective space engendered by this Tamil presence and how they have led to the symbolic appropriation of La Chapelle, now called the Parisian "Little Jaffna". It also looks into the reactions of the inhabitants in the face of this symbolic appropriation, regarded disparagingly by some, in relation to perceptions of the local social order and to the social and emotional projections on the area.

## Procesos de apropiación y luchas de representación en el «Little Jaffna» parisino

Gaëlle DEQUIREZ

El artículo trata sobre el barrio de la Chapelle, situado entre el 10<sup>o</sup> y el 18<sup>o</sup> distrito de París, en el cual un número creciente de comercios y de asociaciones tamiiles se han instalado desde hace unas dos décadas. Se detallan las diferentes formas del proceso de apropiación del espacio colectivo del barrio dada esta presencia tamil hasta llegar a una apropiación simbólica de éste, designado actualmente como el «Little Jaffna» parisino. También se examinan las reacciones de los habitantes frente a esta apropiación simbólica, considerada por algunos de ellos como desvalorizante, relacionándolas con las percepciones del orden social local y las proyecciones sociales y afectivas en el barrio.